REPUBLIQUE FRANCAISE 2024/001
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

Nombre de membres	: 11	Date de la Convocation	: 19/01/2024
Nombre de Votes	: 11	Date d'Affichage	: 19/01/2024

Séance du 26 Janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six janvier à 18heures30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Madame UCHAN Marie-Claire, Maire.**

Présents (es) :
Geneviève RICAUD, LABELLE Zohra, Monique EYCHENNE , Joël ESTRADE, GHIONE Patrice, Louis GEZ, Laurent MORERE, PARNISARI Robin, NOGUES Rémi, Roland SANDARAN, Marie-Claire UCHAN

SOUS-PRÉFECTURE
19 FEV. 2024
SAINT-GAUDENS

Secrétaire de séance : Joël ESTRADE

Objet : Modification de la Régie de recettes des droits d'entrée de la Cathédrale.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de modifier la régie de recettes des droits d'entrée de la Cathédrale, afin de pouvoir proposer aux touristes un café pour la somme de 1 euros étant donné que tous les commerçants ne sont pas encore ouverts.

Ouï cet exposé, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents de rajouter à la délibération 2017/033 : vente café 1€/café :

- De donner son accord concernant la modification de la régie de recettes des droits d'entrée de la Cathédrale :
- Recettes des droits d'entrée de la Cathédrale :
  - tarif individuel adulte : 7 €
  - tarif individuel enfant de plus de 12 ans : 3.50 € à partir du 1er mai
  - tarif étudiant, chômeurs et personnes à mobilité réduite : 3.50 €
  - tarif groupes adultes (à partir de 10 personnes): 4.50 €
  - tarif groupe scolaire : 2.50 €

- Recettes de la vente de divers objets :
  - Monnaie de Paris : 2.00 € pièce
  - Statuettes de St-Bertrand : 3.00 € pièce
  - T-shirts : 10.00 € pièce
  - Cartes postales : 0.50 € pièce
  - Brochures : 0.50 € pièce

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

- De donner délégation à Madame le Maire pour signer toutes pièces ou tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois an que dessus

Le Maire POUR COPIE CONFORME
Marie-Claire Uchan

MAIRIE de St-Bertrand de Comminges * 31 *

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540330 - 09/10 fabrègue duo